

## Compte-rendu

### Visite du site du projet Port Seine – Métropole Ouest et du port de Limay

Mercredi 5 novembre



### >> Compte-rendu synthétique

#### Objet de la visite :

1. La visite in situ de PSMO avait notamment pour but de visualiser le site et son état actuel, le phasage du projet et son articulation avec l'exploitation de la carrière, l'emplacement des futurs équipements, de la trame paysagère et viaire ainsi que de l'embranchement ferré. En prenant de la hauteur depuis les coteaux de l'Hautil, il a pu être expliqué l'intégration dans le grand paysage du projet.
2. La visite du Port de Limay (plateforme multimodale) avait pour but de présenter le fonctionnement d'une plateforme multimodale, les activités accueillies et leur développement dans le temps. Cela a permis de montrer les aménagements viaires et paysagers à l'œuvre dans les ports d'Ile-de France, Limay incarnant la dernière génération d'infrastructure portuaire.

### **Participants :**

---

La CPDP était représentée par Lucie Demondion et Philippe Bourlito (Secrétaire général adjoint), accompagnés de Pascale Montéville (attachée de presse). Ports de Paris était représenté par Marc Reimbold (Directeur du projet PSMO), Mariusz Wiecek (Directeur de l'Agence Seine-Aval), Pascale Gros-Dubois (responsable du port de Limay) et Mélanie Gazengel (chargée de la communication).

23 personnes inscrites en ligne étaient présentes :

- particuliers et riverains
- représentants de Sogea IDF et DRIEA IF
- conseiller municipal d'Andrésy
- associations Conflans Cadre de Vie et Environnement et Eragny la citoyenne
- journalistes du Courrier du Mantois, de la revue La Vie Batelière et de gpmetropole.fr

### **Echanges :**

---

#### **1. Questions posées**

**La majorité des questions posées ont porté sur le phasage et la localisation du projet, ainsi que sur le fonctionnement de PSMO, du port de Limay et de la carrière (positionnement de la darse et de l'embranchement ferré, limites de la zone concernée, fonctionnement des carrières et de l'extraction de granulats, activité nocturne, etc).**

**Les visiteurs ont également posé des questions sur l'impact du projet sur les entreprises... :**

- Les obligations imposées aux entreprises en phase exploitation (prescriptions architecturales, dispositifs d'atténuation des impacts, propreté des lieux) ;
- La typologie des activités et des emplois possibles (exploitation de la carrière, filières BTP et recyclage, qualification des emplois) ;
- La responsabilité environnementale et la conformité aux prescriptions architecturales et paysagères des entreprises déjà en place et de leurs équipements ;
- Le maintien de leur activité pendant les travaux ;
- La possibilité pour les entreprises locales d'utiliser les équipements du port.

**... ainsi que sur les riverains et l'environnement :**

- Le devenir des habitations situées dans le périmètre et leur indemnisation ;
- La visibilité des activités ;
- La hauteur des tas de sable ;
- Les nuisances sonores induites par les manœuvres des bateaux et leur chargement ;
- L'aménagement et l'entretien des berges ;
- Les rejets et les mesures de prévention contre la pollution de l'eau.

**Le port de Triel et le secteur à l'Est de la RN184 ont fait également l'objet de questions**

#### **2. Réponses apportées**

**Marc Reimbold (Directeur du Projet PSMO) a rappelé que :**

- Le projet n'est pas figé, il peut encore évoluer grâce à la concertation ; le débat public est une première étape de concertation grand public très en amont du projet.

- Le débat public concerne uniquement le secteur Ouest, le secteur Est n'est pas envisagé tant que la desserte routière n'est pas adéquate.
- Ports de Paris, propriétaire du domaine public, est en capacité de réunir les conditions pour que les nuisances des activités soient aussi faibles que possible et pour que les entreprises respectent cette démarche, avec les engagements pris à la signature de leur convention d'occupation du port.
- Ports de Paris aménage et réhabilite ses ports depuis plus de 10 ans selon des principes durables très marqués : intégration des ports dans leur environnement, paysagement, accès du public, atténuation des impacts...

**Mariusz Wiecek (Directeur de l'agence Seine Aval) a présenté le réseau de Ports de Paris et le rôle des agences territoriales, et il a rappelé que :**

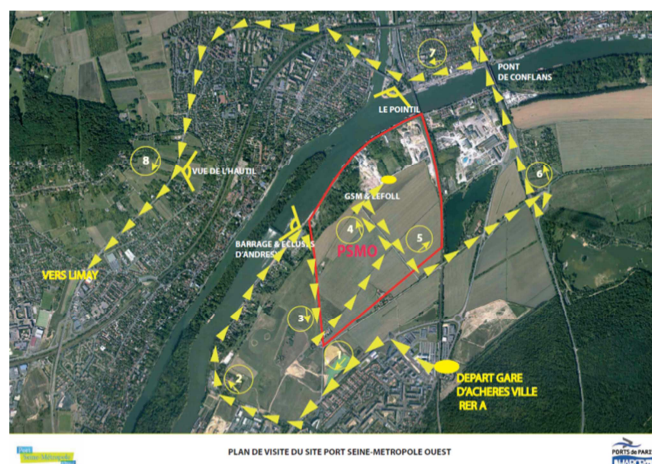
- La charte «Sable en Seine» incite les entreprises à s'engager sur la propreté des ports, la lutte contre les poussières, contre le bruit, et se soumettent à un audit annuel dans un processus d'amélioration continue.
- Une charte sur le même principe pourra être élaborée concernant les activités de revalorisation, pour plus de transparence sur un sujet qui inquiète les riverains.
- Des comités locaux d'information portuaire se réunissent tous les ans pour rendre compte avec les clients, les élus et les associations concernées des actions menées et de leurs résultats aux riverains, aux associations, aux élus...

**>> Pour mémoire**

**Documents remis dans le car aux participants :**

- Synthèse du DMO
- Journal du débat – CPDP
- Plan de la visite
- Lettre d'information Sable en Seine
- Présentation du port de Limay

Le film de présentation de PSMO a été projeté dans le car avant le départ de la visite.



**Déroulé de la Visite :**

**14h00-15h30** : départ de la visite en autocar vers le site Port Seine - Métropole Ouest

Visite du site PSMO

- Arrêt aux écluses d'Andrézy
- Arrêt aux installations GSM
- Arrêt au-dessus de l'embranchement ferré
- Point de vue panoramique de l'Hautil sur la RD55 (descente du car)

**15h30-17h 15** : arrivée et visite du port de Limay avec plusieurs arrêts

- Remise de la plaquette de présentation du port de Limay

**17h15-18h** : retour à la gare d'Achères-ville

- Inscriptions pour l'atelier aménagement du 18 novembre
- Questions/réponses plus informelles à l'avant et à l'arrière du car